

## Sidoine répond aux lecteurs

24 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Sidoine répond aux lecteurs », *Messages du Secours Catholique*, n° 128, mars 1963, p. 14.

### Sidoine répond aux lecteurs

#### **1. La radio et la presse ont annoncé un tremblement de terre au Pérou, avec 300 morts. Pourquoi le Secours Catholique n'a-t-il pas réagi ?**

Réponse. - Le Secours Catholique contrôle d'abord, il réagit après. Un quart d'heure de contrôle nous a prouvé qu'il n'y avait pas 300 morts, et qu'il n'y avait pas eu de tremblement de terre au Pérou. Tout était inexact. Le Secours Catholique, relié à Caritas Internationalis de Rome et aux Secours Catholiques de chaque pays, ne déclenche une opération qu'après vérification.

#### **2. Dans le dernier numéro, éditorial, p.1 vous dites qu'un photographe cherchait la gamme des violets à fixer sur sa pellicule à la sortie du Concile. Pourquoi attaquez-vous les photographes ? Ils font leur métier.**

Réponse. - Primo : « Messages » n'attaque pas les photographes. Secundo : Le photographe en question, c'est moi-même, et j'ai réussi une très belle gamme de violets ce jour-là.

#### **3. Depuis mille ans, l'Église réservait ses funèbres pompes aux paroissiens les plus riches. Dans notre diocèse, il s'est enfin trouvé un évêque pour supprimer ces classes. Pourquoi « Messages » qui parle tant de l'Église des pauvres, ne dit-il rien à propos de cette nouveauté ?**

Réponse. – On fait grand tapage à propos des décisions diocésaines tendant à simplifier ce qui avait été ajouté à la si belle sobriété de la liturgie des funérailles.

Les paroissiens, à mémoire courte, ont oublié que cette sobriété a sans cesse été rappelée par l'Église et par les évêques. Voulez-vous un exemple typique :

Nous venons de retrouver le testament du fondateur du 106, rue du Bac. Le Secours Catholique est, en effet, installé au lieu même de l'ancienne « Maison de la Charité de Notre-Dame des Convalescents » fondée en 1652, par Mgr Camus. Or voici son testament :

*« Si je viens à décéder dans l'Hôpital des Incurables, où je fais purement ma demeure, ou en quelque lieu des environs qui n'en soit pas fort éloigné, et d'où l'on puisse sans incommodité faire apporter mon misérable corps, dans quelque charrette ou chariot sans aucun ornement*

*que d'un drap de toile blanche jeté sur ma bière, et sans autre accompagnement d'un simple ecclésiastique, j'élis ma sépulture audit hôpital, et supplie Messieurs les gouverneurs et chapelains de m'y donner la terre purement pour l'amour de Dieu, ou dans le cimetière des pauvres, ce qui serait mon plus grand désir, ou si je ne puis obtenir cette grâce de leur trop respectueuse miséricorde, dans quelque coin de l'église le moins spécieux et moins incommode à l'église. Et quoique j'honore de tout mon cœur les saintes cérémonies de l'Église néanmoins je ne désire aucune superfluité à mon enterrement ; mais seulement ce qui sera de la pure nécessité, que mon déplorable corps soit cousu dans un linceul simple, grossier, enfermé et cloué dans un commun cercueil ou bière de bois, et non de plomb, afin qu'il soit plus tôt pourri et réduit en poudre, couvert d'un drap mortuaire dont l'on se sert pour les pauvres de l'hôpital sans en chercher un plus exquis. Et que l'on ne fasse audit hôpital aucune plus grande dépense ou cérémonie qu'à l'enterrement et aux obsèques que l'on a coutume de faire aux funérailles d'un des chapelains de la Maison, du nombre desquels je suis, et tiens ce titre et cette qualité à très grand honneur, étant ma joie et ma couronne au Seigneur. Je veux que tout l'Office et Service soit simple, humble, pauvre, sans aucune pompe ni apparat, sans tenture de noir, sans multitudes de torches ou cierges, sans grand son de cloches, sans aucun égard à la dignité et au caractère que j'ai très indignement porté en l'Église de Dieu, surtout sans aucune oraison funèbre, que je défends très expressément, puisque n'ayant jamais rien fait en ma vie qui mérite d'être récité à l'édification du prochain, j'aurai plus de besoins des prières et des soupirs des assistants que de leur estime, joint que ce serait abuser de la Chaire de vérité que de la remplir de faux éloges. »*

Du 7 mars 1652

(Bibl. Nat. LN 27-3482.)

**Ce testament a été exécuté exactement. Nous avons retrouvé la tombe de Mgr Camus... à deux pas de la rue du Bac, parmi les pauvres. « Messages », du mois d'avril, publiera un reportage sur cette sépulture.**

---

**URL source:** <https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1963/sidoine-repond-aux-lecteurs>